



Syndicat Départemental d'Énergie  
des Hautes-Pyrénées

20 av. Fould

65 009 Tarbes cedex

# PROJET DE SERVICE 2022

EVOLUTION DE L'ORGANIGRAMME

OBJECTIFS 2022-2024



14 AVR. 2022

Le Président.

Patrick VIGNES

Le présent projet de service du SDE65 est le fruit d'une réflexion stratégique menée, avec le Président du SDE65, par le Directeur Général du SDE65 et les chefs de service. Il a fait l'objet d'une présentation, suivie d'un débat, devant les élus du bureau, le 17 février 2022 et devant le conseil syndical du 11 mars 2022.

## CONTENU

<b>Objet du projet de service</b>	<b>3</b>
<b>Rappels historiques</b>	<b>4</b>
<b>Les missions du Syndicat</b>	<b>5</b>
<b>Rappels et bilan du précédent projet de service (2014)</b>	<b>6</b>
<b>Organisation actuelle et moyens d'intervention du Syndicat</b>	<b>7</b>
<b>Diagnostic AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)</b>	<b>9</b>
<b>Orientations générales</b>	<b>10</b>
<b>Objectifs 2022-2024 et Plan d'Actions 2022</b>	<b>12</b>
<b>Organisation projetée</b>	<b>16</b>
<b>Mesures d'accompagnement du projet de service</b>	<b>19</b>

# Objet du projet de service

## AFFIRMER UNE AMBITION ET UNE STRATEGIE

Équivalent de projet "d'entreprise" pris au sens de "ce que l'on se propose d'entreprendre", le projet de service servira de référence à la réflexion et à l'action du SDE65 à l'horizon 2024.

Il est le cadre fédérateur, tourné vers l'avenir.

Référence permanente et globale, il exprime une volonté collective et fixe des objectifs.

## MOBILISER LE PERSONNEL

Le document, qui doit mobiliser les acteurs autour d'un projet commun et mettre en cohérence leurs actions, sera un guide et un cadre de référence pour situer le travail des agents.

Le projet de service indique notamment les valeurs, les principes et les règles de fonctionnement, la méthode d'organisation et de travail pour que chacun puisse exercer ses fonctions avec efficacité et dans la clarté.

## AMELIORER LA QUALITE ET L'IMAGE DU SERVICE

Les ambitions et orientations stratégiques du SDE ont vocation à être connues de ses adhérents mais également de ses partenaires. Le projet de service sera valorisé dans le cadre de documents de communication tels que les rapports d'activités ou de présentation du service.

## FIXER DES OBJECTIFS A COURT TERME

Le projet de service se veut opérationnel immédiatement. Des objectifs ont donc été fixés dès son lancement afin de le rendre plus concret. Ces objectifs sont accompagnés d'un plan d'actions.

## ADAPTER L'ORGANISATION ET DEVELOPPER LES COMPETENCES

Pour mettre en œuvre le projet de service, des évolutions de l'organisation sont proposées ainsi qu'un plan de développement des compétences.

*" Lorsque les temps sont incertains, la sagesse recommande d'afficher quelques certitudes "*

*P. Morin "Le management et le pouvoir", 1985.*

## Rappels historiques

**1946 : nationalisation des entreprises d'électricité et de gaz (Loi n° 46-628 du 8 Avril 1946)**

Création d'EdF

**1947 : création du Syndicat Départemental d'Electrification (arrêté préfectoral du 29 septembre 1947)**

Objectif : construction des réseaux électriques

**1970 : installation du SDE rue André Fourcade à Tarbes**

**1985 : restructuration du Syndicat Départemental d'Electrification**

Prise en charge de la direction des travaux et mise en place du service Eclairage Public

Installation du Syndicat au 20 avenue Fould à Tarbes.

**1987 : création du service Entretien de l'Eclairage Public**

**1994 : adoption des nouveaux statuts (arrêté préfectoral du 27 juillet 1994)**

Le SDE devient le Syndicat Départemental d'Electricité et signe la 1ère concession électrique

**2000 à 2008 : ouverture progressive du marché de la fourniture de l'électricité (loi de février 2000)**

**2010 : loi du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME)**

**2014 : adoption des nouveaux statuts du SDE**

Le SDE devient le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées (SDE65)

**2017 : évolution des statuts du SDE**

Le SDE65 élargit ses compétences aux feux de signalisation et précise certaines compétences du domaine de l'énergie

**2020 : création de la SEM Ha-Py Energies**

Société d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables créée avec la société Capgen et élargie en 2021 au Conseil Départemental.

# Les missions du Syndicat

## 2 compétences obligatoires traditionnelles

- Distribution électrique : sur l'ensemble du territoire mais avec maintien de distributeurs locaux sur 5 communes ;
- Eclairage public : sur l'ensemble du département sauf Tarbes et Lannemezan.

## 3 compétences optionnelles

- La distribution du gaz de ville : compétence non encore mise en œuvre
- Les réseaux de chaleur et chaudières collectives : 2 communes adhérentes
- Les bornes d'alimentation électrique des véhicules : 40 communes adhérentes

## Des missions accessoires avec une mise en commun de moyens dans les domaines de l'Énergie

- Les économies d'énergie et l'utilisation rationnelle de l'énergie : conseil en énergie, achat d'énergie, diagnostics énergétiques des bâtiments publics, gestion des certificats d'économie d'énergie...
- L'aide au développement des énergies renouvelables des collectivités : photovoltaïque, hydro-électricité, chaleur renouvelable
- L'enfouissement des réseaux de télécommunication et numériques (Telecom, fibre optique) et la coordination des gestionnaires de réseaux
- La maintenance des feux de signalisation
- La connaissance des réseaux électriques sous SIG

# Rappels et bilan du précédent projet de service (2014)

## ORIENTATIONS ET OBJECTIFS 2014

### 1. Renforcer notre organisation au service de la qualité du service

Objectifs associés : - Clarifier nos missions

- Renforcer le management du service
- Améliorer la gestion et le suivi des programmes
- Maîtriser nos dépenses et rechercher de nouvelles sources de financement

### 2. S'appuyer sur les 2 missions historiques du SDE (électricité et éclairage public) pour en améliorer l'image et élargir le nombre de nos adhérents

Objectifs associés : - Poursuivre et accélérer la sécurisation du réseau électrique

- Renforcer les programmes d'éclairage public au titre de la maîtrise de l'énergie, les mises aux normes techniques et la RICE du Pic du Midi
- Améliorer l'entretien de l'éclairage public

### 3. S'engager progressivement dans les nouvelles missions relatives à l'Energie et aux réseaux secs

Objectifs associés : - Mettre en place un schéma départemental de bornes électriques

- Se positionner comme interlocuteur des réseaux de gaz et de chaleur
- S'engager sur la question des économies d'énergie
- Poursuivre la coordination des réseaux « secs » en prenant en compte les réseaux numériques

### 4. Communiquer pour valoriser et faire connaître le SDE

Objectifs associés : - Renforcer notre communication vers nos adhérents et partenaires

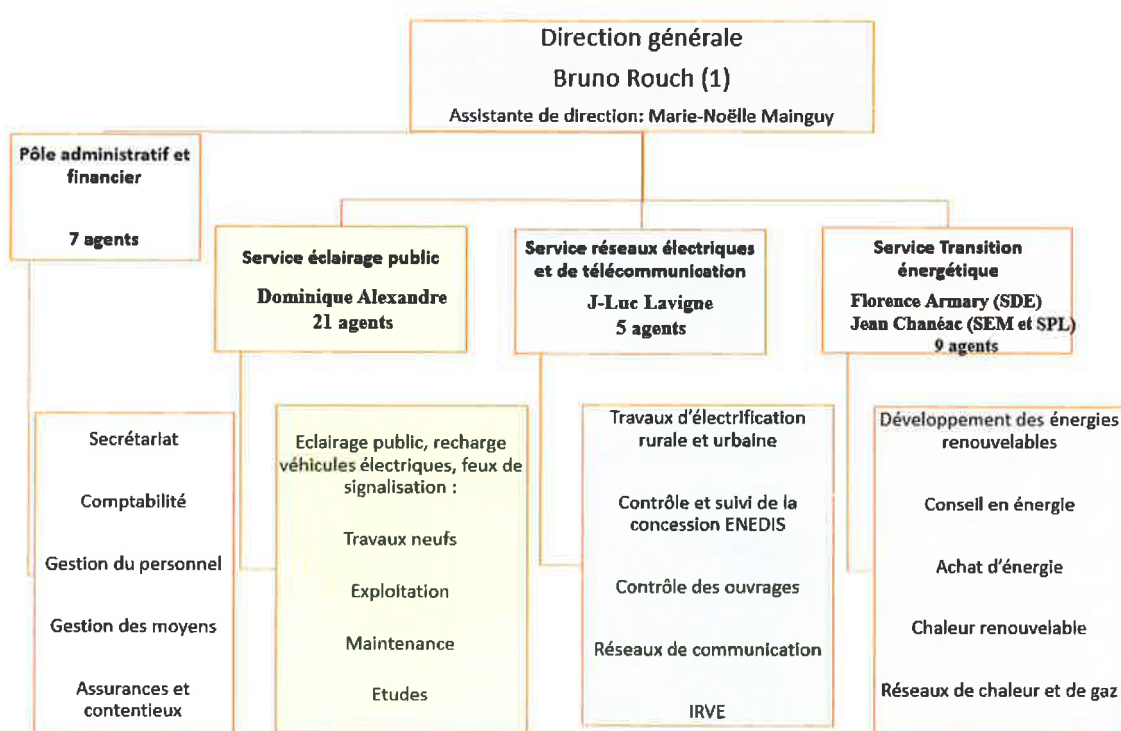
- Communiquer en interne
- Être présent sur le réseau internet
- S'engager sur la communication événementielle

## BILAN DU PRECEDENT PROJET DE SERVICE

Les objectifs correspondant aux orientations ont été suivis et entièrement atteints. Ils ont permis de structurer le service, de mettre en œuvre les nouvelles missions relatives à l'énergie tout en consolidant les missions de base, de réaliser les recrutements et compétences nécessaires à la transformation du Syndicat qui a vu ses budgets considérablement augmenter ainsi que ses effectifs (passage de 29 à 43 agents en 7 ans) et ses moyens matériels (augmentation des véhicules, agrandissement des locaux...).

# Organisation actuelle et moyens d'intervention du Syndicat -

MOYENS HUMAINS – 41 AGENTS ET 3 ALTERNANTS, REPARTIS EN 3 SERVICES ET UN POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER, SOUS L'AUTORITE D'UN DIRECTEUR



## MOYENS MATERIELS

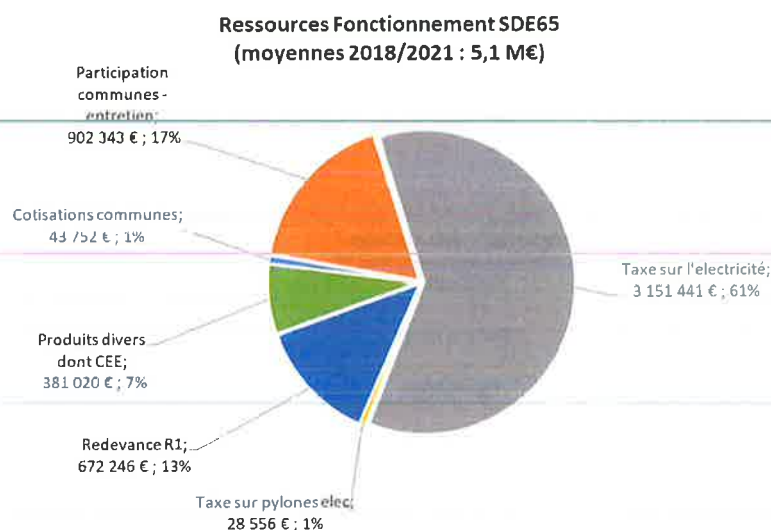
- 5 camions-nacelles : 4PL et un VL
- 7 véhicules utilitaires : 2 au GNV, 1 électrique, 4 thermiques (essence ou diesel)
- 11 véhicules légers : 7 électriques et 4 thermiques

## MOYENS FINANCIERS

Les ressources principales du Syndicat, hors gestion des factures d'énergie de l'éclairage public des communes (qui représente une somme annuelle en dépense et en recette de 2.2 M € environ), sont les suivantes :

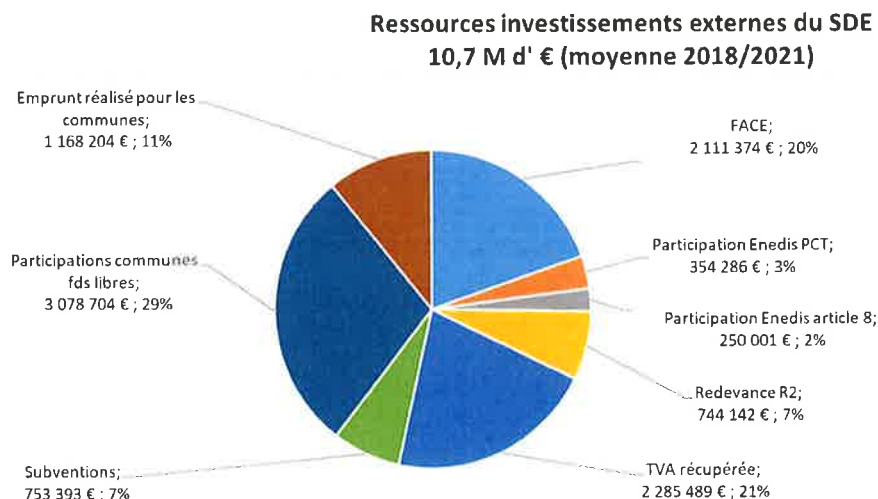
### Ressources de fonctionnement : de l'ordre de 5 M €

- Cotisations des communes
- Redevance d'exploitation de la concession Enedis (R1)
- Taxe sur la consommation finale de l'électricité
- Taxes sur les pylônes électriques
- Produits exceptionnels et Vente CEE
- Participation des communes aux charges d'entretien de l'éclairage public



### Ressources d'investissement : de l'ordre de 10.7 M €

- Compte d'affectation spéciale FACE : électrification rurale
- Redevance d'investissement de la concession Enedis (R2)
- Participation Enedis pour l'enfouissement des réseaux des communes urbaines (article 8)
- Participation des communes aux investissements
- Subventions des partenaires publics : ADEME, Etat, Région, Département
- Récupération de la TVA sur travaux d'investissement





## Diagnostic AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

ATOUTS	OPPORTUNITES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les communes des H-P adhèrent au SDE65</li> <li>• Des compétences historiques reconnues : distribution électrique et éclairage public</li> <li>• Des statuts révisés en 2014 en 2017, permettant d'aborder toutes les questions énergétiques (économies d'énergie, achat, production d'énergie, mobilité, ...)</li> <li>• Des moyens financiers stables, voire en augmentation</li> <li>• Des liens solides avec de nombreux partenaires : DDT, CD65, Région, Enedis, EdF, Ademe, EPCI, EPL, French Tech, CCI, CDA, l'entente des SDE d'Occitanie, FNCCR, Ambition Pyrénées....</li> <li>• Des solutions de maîtrise d'ouvrage et des outils d'investissement actifs, au service du développement des ENR : 2 budgets annexes, 1 société d'investissement (SEM Ha-Py Energies)</li> <li>• Existence d'instances de coordination et en particulier la CCPE (Commission consultative paritaire de l'énergie, animée par le SDE65)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enjeux de la transition énergétique et les besoins en ENR du territoire</li> <li>• La mise en place de politiques contractuelles de territoires fixant des objectifs : PCAET, CRTE, SCOT</li> <li>• Les prix de l'énergie croissants</li> <li>• L'émergence d'une nouvelle énergie : l'hydrogène</li> <li>• Une concession de distribution électrique renouvelée en 2021, offrant de nouvelles possibilités d'intervention et des moyens nouveaux</li> <li>• L'émergence des outils connectés (SMART grid) sur lesquels le SDE6 développe des compétences</li> <li>• Des missions nouvelles, diversifiant le rôle du SDE65</li> </ul>
FAIBLESSES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse des moyens administratifs et juridiques fragilisant l'action publique du SDE65</li> <li>• Insuffisance des moyens consacrés au suivi des chantiers et au secrétariat, dans un contexte de plus en plus exigeant</li> <li>• Organisation insuffisante des services Eclairage public au regard des nouvelles missions, de l'élargissement de ses adhérents, de l'arrivée de nouvelles exigences réglementaires générant des dysfonctionnements, du retard et de la fragilité</li> <li>• Des liens à renforcer avec le CD65 et la CATLP qui sont les deux collectivités locales les plus importantes</li> <li>• Une implication trop faible du SDE65 sur la définition des grands projets de territoire : SCOT, CRTE, Territoires d'industrie ou d'innovation, ...</li> <li>• Communication externe trop faible, rendant l'action du SDE65 peu visible</li> <li>• Des difficultés administratives à concrétiser des projets nouveaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'une offre de service concurrente au SDE</li> <li>• Possibilité d'une baisse de ressource, en lien avec l'évolution de la fiscalité de l'énergie et de la politique nationale du FACE</li> <li>• Vieillesse des agents et départ de certaines compétences</li> </ul>

# Orientations générales

## 1- RENFORCER NOTRE ORGANISATION POUR AMELIORER LA QUALITE ET LA SECURITE JURIDIQUE

Cette orientation vise d'une part à rendre plus claire et plus sûre l'action du SDE, d'autre part à en améliorer l'efficacité pour lui permettre d'étendre ses missions tout en maîtrisant ses moyens.

Effectif cible : 45 agents

## 2- AMELIORER LES 2 MISSIONS HISTORIQUES DU SDE (ELECTRICITE ET ECLAIRAGE PUBLIC), POUR UN HAUT NIVEAU DE SATISFACTION, DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE CONCESSION

L'électrification et l'éclairage public, les deux compétences communes aux membres du Syndicat, restent l'assise technique et juridique du SDE. Elles portent une image et une reconnaissance qui nécessitent d'être en permanence soutenues.

La nouvelle concession a mis en place un nouveau cadre d'intervention du SDE65 en partenariat avec le concessionnaire Enedis qu'il convient de mettre en œuvre.

## 3- CONFORTER NOTRE ROLE DE « SERVICE PUBLIC » DE LA TRANSITION ENERGETIQUE AU BENEFICE DES COMMUNES ET EPCI

Depuis 2014, le SDE développe ses capacités d'intervention pour les communes sur de nombreux domaines relatifs à l'énergie. Il inscrit son action d'accompagnement dans les projets de territoires portés par les EPCI (PCAET, SCOT, PLUI, CRTE...) mais aussi le département (projet de territoire, schéma départemental de développement des ENR, ...) et la Région (Région à Energie positive).

En cela, le syndicat devient un acteur important de la transition énergétique à l'échelon départemental de plus en plus sollicité.

## 4- INVESTIR FORTEMENT LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES EN DIVERSIFIANT NOS CHAMPS D'ACTIONS

Le développement des énergies renouvelables est un axe majeur de la transition énergétique pour lutter contre l'utilisation des énergies fossiles.

En créant deux budgets annexes consacrés à ces sujets (chaleur et photovoltaïque) et une société publique d'investissement (SEM Ha-Py Energies), le SDE a doté les collectivités d'un outil stratégique pour apporter des réponses à cet enjeu.

Il convient désormais de leur donner leur pleine puissance car ils sont encore sous utilisés.

## **5- DEVELOPPER LA MOBILITE DECARBONEE**

Depuis 2016, le SDE investit sur les infrastructures de recharge des véhicules électriques. Il s'est associé avec d'autres Syndicat d'énergie de la Région Occitanie pour créer le réseau « REVEO » qui regroupe plus de 1000 stations de charge. 93 stations sont actuellement installées sur les Hautes-Pyrénées.

Face au développement des véhicules électriques et les besoins de puissance, ce réseau doit désormais évoluer dans le cadre d'une vision prospective départementale.

## **6- PREPARER LES ENJEUX DE DEMAIN**

En diversifiant son activité, le SDE répond aux attentes des communes dans leur préoccupation du quotidien en lien avec les sujets électricité et énergie (ex : feux de signalisation, chaudières collectives, radars pédagogiques, ...).

Il doit désormais travailler à de nouveaux sujets qui se posent et en particulier :

- Le développement du numérique et des objets interconnectés
- La téléphonie mobile
- Le développement de l'hydrogène, du GNV vert, de la géothermie
- Les obligations de la loi anti-endommagement (mise en place du PCRS)

## **7- COMMUNIQUER POUR VALORISER ET FAIRE CONNAITRE LE SDE**

Dans un contexte d'évolution de l'action publique et de réorganisation territoriale, il est important pour l'avenir du SDE de communiquer sur son action et ses résultats.

## Objectifs 2022-2024 et Plan d'Actions 2022

### 1- RENFORCER NOTRE ORGANISATION AU SERVICE DE LA QUALITE ET DE LA SECURITE JURIDIQUE

Objectifs 2022-2024	Actions 2022
Renforcer le suivi administratif, juridique et financier	- Recrutement d'un responsable administratif et financier
Renforcer le secrétariat	- Mettre en place un outil de dématérialisation et de gestion du courrier - Optimiser notre standard téléphonique

### 2- AMELIORER LES 2 MISSIONS HISTORIQUES DU SDE (ELECTRICITE ET ECLAIRAGE PUBLIC), POUR UN HAUT NIVEAU DE SATISFACTION, DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE CONCESSION

Objectifs	Actions 2022
Mettre en place la nouvelle concession de distribution électrique	- Mettre en place un bureau d'études électriques avec 2 agents - Développer une compétence de calcul des capacités réseaux : achat d'un logiciel et formation des agents - Optimiser le suivi des procédures Enedis, en particulier pour l'urbanisme - Mettre en place les procédures de récupération directe de la TVA et de calcul des nouvelles redevances R1 et R2 - Mettre en place les outils de suivi du SDI (schéma directeur des investissements) et du PPI (programmation pluriannuelle des investissements) de la concession Enedis
Renforcer le service éclairage public	- Recruter un chargé d'affaires dédié à l'éclairage public - Mettre en place une équipe de maintenance spécialisée sur les bornes de recharge des véhicules électriques, les feux tricolores, les panneaux photovoltaïques - Consolider l'organisation pour anticiper les départs et gérer les congés ou absences
Développer le suivi des chantiers	- Mise en place d'un nouveau chargé d'affaires (recruté fin 2021) - Développer une procédure de suivi de chantiers avec contrôle renforcé des chargés d'affaires dans le cadre des nouveaux marchés à commandes
Mieux suivre le développement des réseaux de communication	- Mettre en place le suivi des RODP Orange - Mettre en place un SIG de suivi des réseaux de télécommunication

### 3- CONFORTER NOTRE ROLE DE « SERVICE PUBLIC » DE LA TRANSITION ENERGETIQUE AU BENEFICE DES COMMUNES ET EPCI

<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>
<p><b>Généraliser et consolider le conseil en énergie au service des collectivités</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un service gratuit de base à toutes les communes, et des options payantes pour les EPCI pour leur propre gestion patrimoniale ou des actions spécifiques</li> <li>- Améliorer notre rôle de pilote du groupement d'achat d'énergies en développant une expertise forte sur les marchés de l'énergie et en développant le suivi et l'optimisation des factures via le logiciel DEEPKY</li> <li>- Participer plus activement aux démarches de réflexions prospectives des territoires : PCAET, CRTE, SCOT, PLUI</li> <li>- Répondre aux appels à projets régionaux et nationaux</li> <li>- Proposer un nouveau de service de récupération des CEE</li> <li>- Développer une assistance technique sur la gestion patrimoniale et la mise en œuvre du « décret tertiaire »</li> </ul>
<p><b>Renforcer la communication et les partenariats autour de la transition énergétique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place, avec les EPCI, des conventions de partenariat pour bien inscrire l'action du SDE65 dans les dynamiques et projets de territoire</li> <li>- Poursuivre les rencontres des territoires pour aller au devant des élus et présenter nos actions</li> <li>- S'impliquer plus fortement sur les démarches partenariales des grands projets du territoire :territoire d'innovation, territoire d'industrie, FrenchTech, Ambition Pyrénées,...</li> </ul>

#### 4- S'INVESTIR FORTEMENT SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES EN DIVERSIFIANT SES CHAMPS D' ACTIONS

Objectifs	Actions
<b>Développer la chaleur renouvelable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre le fonds chaleur dans le cadre de la délégation de l'ADEME et viser son renouvellement en 2024</li> <li>- Augmenter significativement le nombre de réseaux de chaleur bois-énergie en service</li> <li>- Aider au développement de la géothermie</li> </ul>
<b>Développer l'électricité renouvelable produite par le SDE65</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la mise en place du cadastre solaire et développer notre service de conseil aux communes et EPCI</li> <li>- Réaliser 5 à 10 toitures PV par an</li> <li>- Développer la petite hydro-électricité</li> </ul>
<b>Poursuivre le développement de la SEM Ha-Py Energies</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouvrir le capital de la SEM afin de la doter des moyens financiers nécessaires à son développement</li> <li>- Lancer de nouveaux API</li> <li>- Construire 10 MW par an en moyenne</li> </ul>

#### 5- DEVELOPPER LA MOBILITE DECARBONNEE

Objectifs	Actions
<b>Développer les solutions de recharges électriques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un schéma départemental de déploiement des infrastructures de recharge des véhicules électriques</li> <li>- Développer les stations de recharge rapide</li> <li>- Poursuivre le déploiement des solutions de recharge normale</li> </ul>
<b>Participer au développement de solutions de recharges hydrogène et GNV</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer au développement de stations multi-énergie</li> </ul>
<b>Participer au développement de la mobilité décarbonée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les communes à l'acquisition de flottes décarbonées</li> <li>- Accompagner les collectivités sur leurs plans de mobilité</li> <li>- Poursuivre la décarbonation de notre flotte de véhicules</li> </ul>

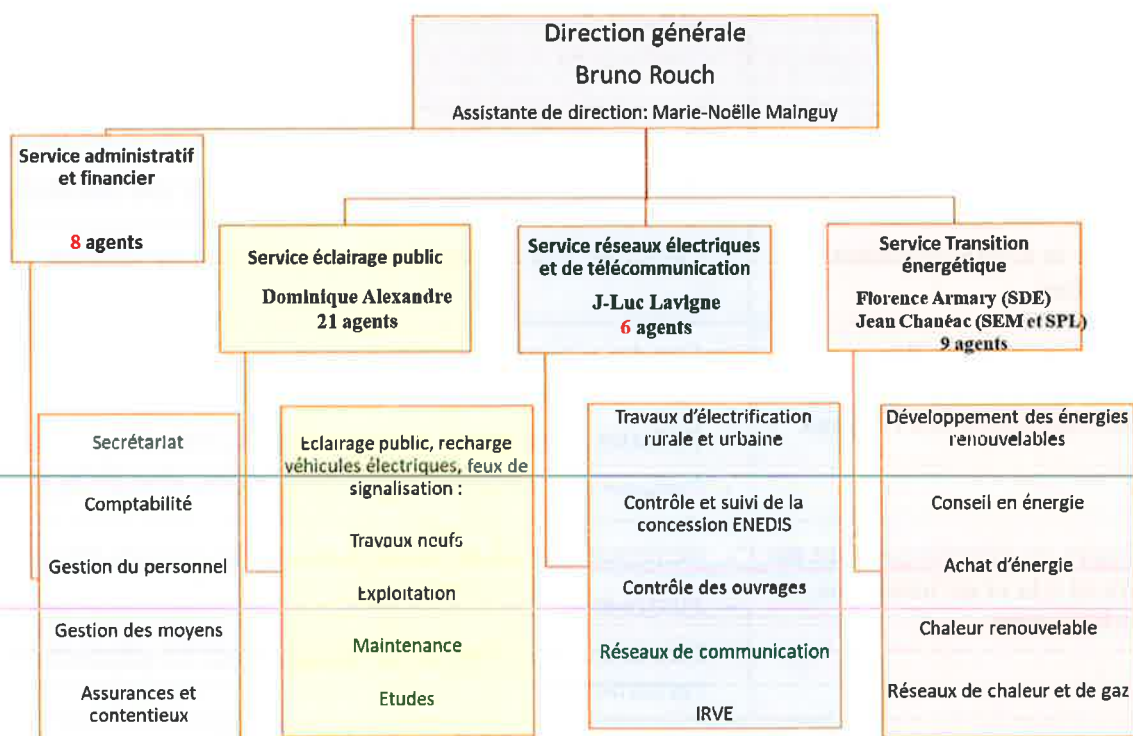
## 6- PREPARER LES ENJEUX DE DEMAIN

<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>
<b>Préparer la smart city et le smart rural</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Développer l'autoconsommation collective et individuelle</li><li>- Développer les solutions de supervision de nos installations</li></ul>
<b>Préparer le développement de l'hydrogène</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Participer aux grands projets du territoire sur ce sujet</li></ul>
<b>Répondre aux nouvelles exigences de la loi anti-endommagement des réseaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Etendre notre SIG réseaux à tous les réseaux secs (électricité, EP, feux tricolores, IRVE, gaz, téléphone, fibre,...)</li><li>- Réfléchir à l'étendre à tous les réseaux publics</li><li>- Engager une réflexion départementale sur la mise en place du PCRS</li></ul>
<b>Participer au développement de la fibre et à la résorption des zones blanches</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Renforcer le suivi du développement des réseaux Orange</li><li>- Mettre en place un suivi cartographique</li><li>- Etre acteur du « New Deal » en apportant les solutions de raccordement</li></ul>

## 7- COMMUNIQUER POUR VALORISER ET FAIRE CONNAITRE LE SDE

<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>
<b>Faire connaître le SDE65</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Renforcer notre plan de communication</li><li>- Mettre à jour notre site internet et le faire vivre</li><li>- Augmenter les opérations de réceptions des travaux en présence de la presse</li></ul>
<b>Mieux communiquer avec nos élus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Poursuivre les « rencontres des territoires »</li><li>- Systématiser les retours d'informations vers les élus</li></ul>

## Organisation projetée



L'organisation proposée stabilise l'effectif du SDE65 à 45 agents (fonctionnaires ou contractuels).

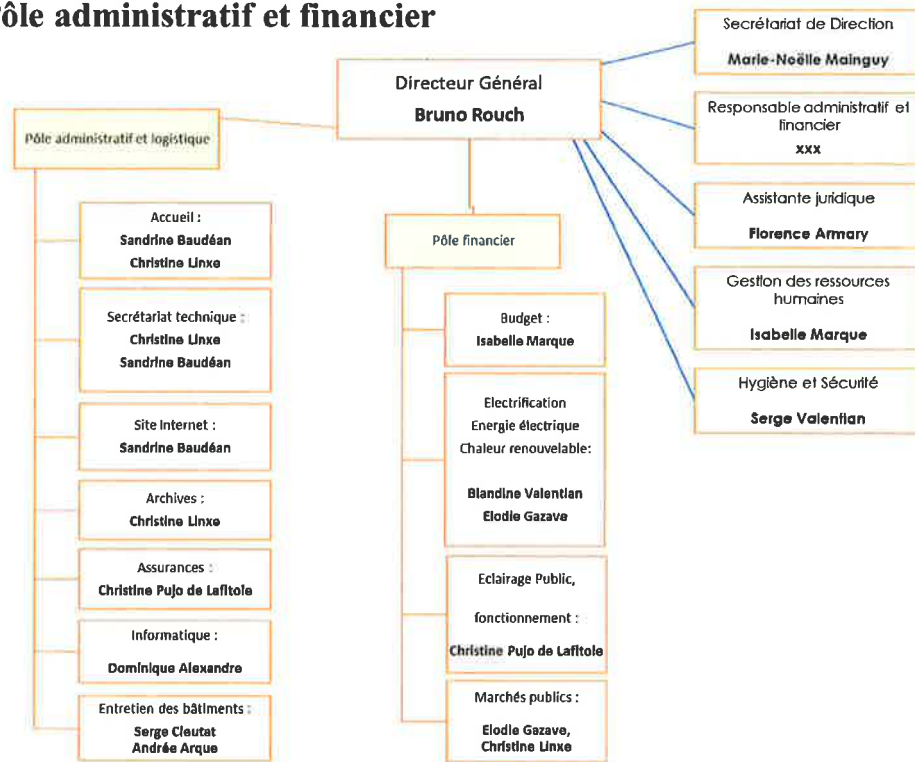
Les principales évolutions sont les suivantes :

- Mise en place d'un responsable administratif et financier pour assister le directeur dans les tâches administratives, la prévention du contentieux, le suivi financier (budgets, marchés publics, ...) et la communication
- Création d'un bureau d'études au sein du service Réseaux de distribution électrique et de télécommunication
- Recrutement d'un chargé d'affaires EP pour renforcer nos capacités d'ingénierie dans ce domaine
- Mise en place d'une équipe de maintenance spécialisée sur les IRVE, les feux de signalisation, les installations photovoltaïques

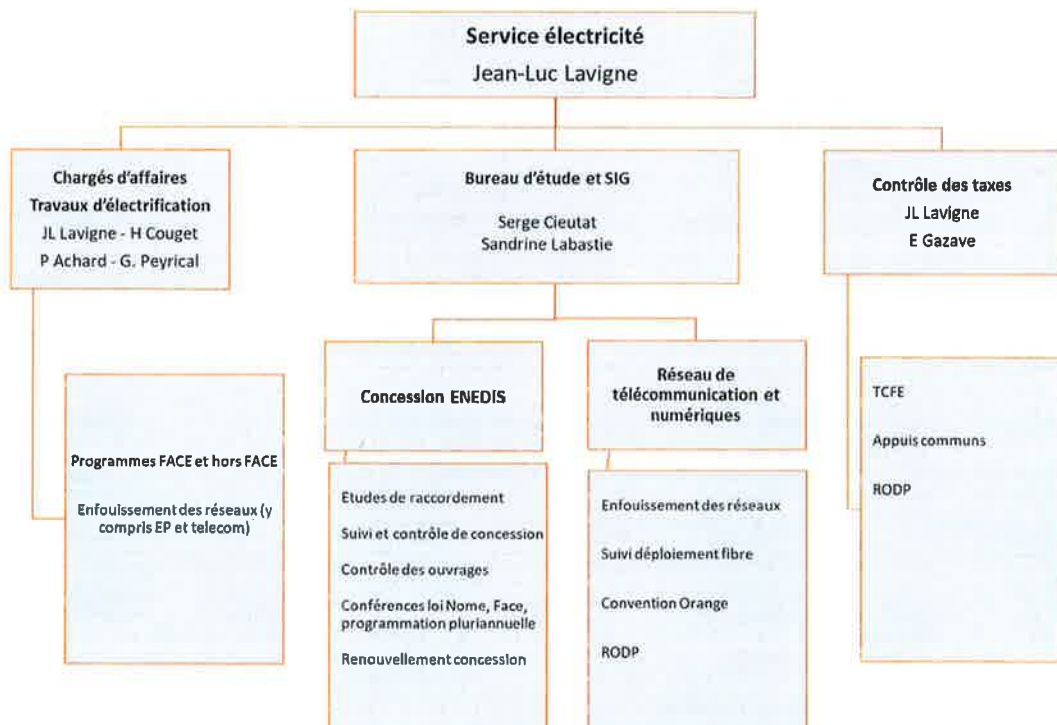
Le détail par service est donné ci-après.



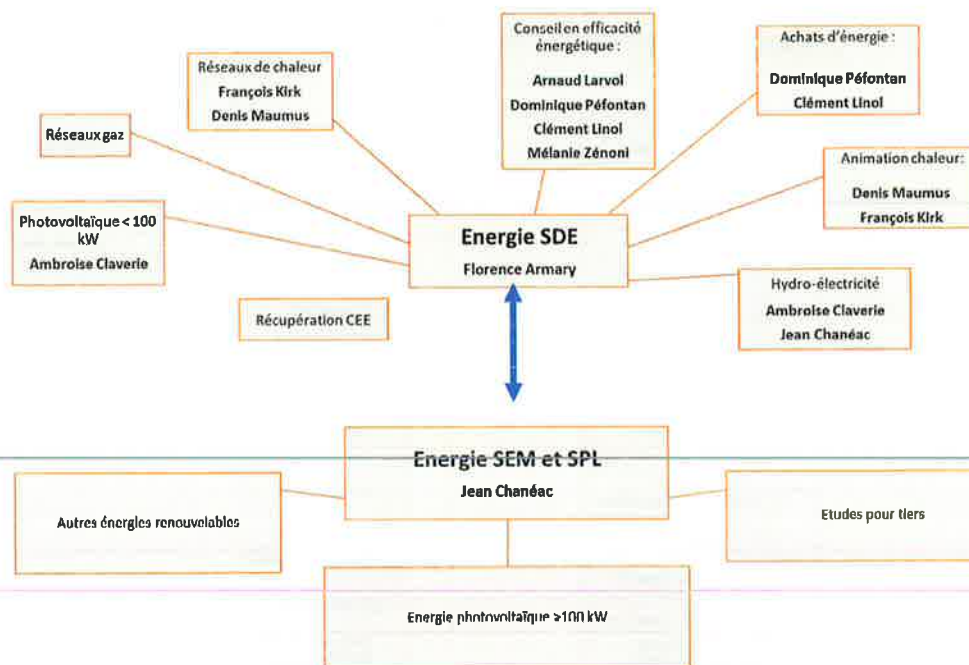
## Pôle administratif et financier



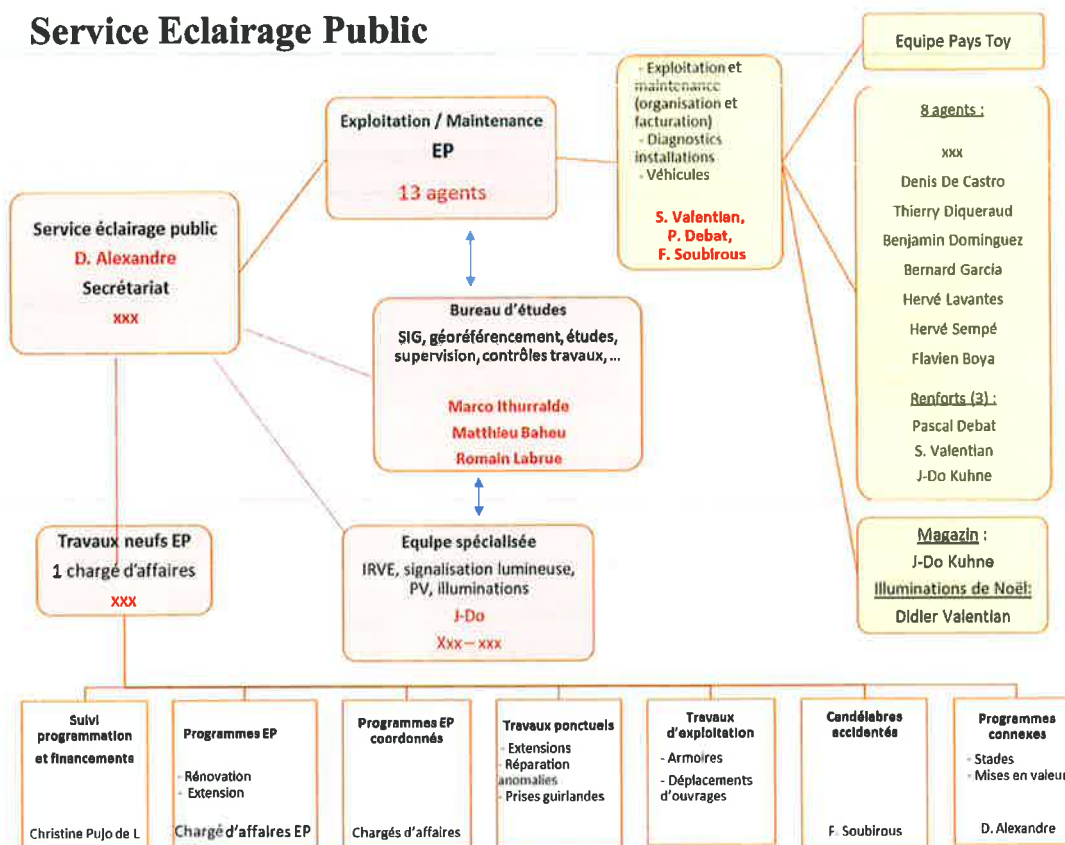
## Service Réseaux électriques et télécommunication



## Service Transition énergétique



## Service Eclairage Public



# Mesures d'accompagnement du projet de service

## 1- METTRE EN PLACE UN PLAN DE FORMATION ET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Il s'agira de mettre en place un nouveau plan triennal de formation destiné à monter en compétence sur les missions nouvelles, accueillir et former les nouveaux agents et intégrer les nouvelles réglementations techniques.

## 2- AMENAGER NOS LOCAUX

3 chantiers sont à programmer :

- Aménagement de l'accueil et de l'entrée du bâtiment principal avec 3 postes de travail supplémentaires
- Extension du service EP pour accueillir l'équipe spécialisée (création de 3 postes de travail)
- Adapter le garage pour agrandir le magasin et y installer des sanitaires

## 3- ACCOMPAGNER LES AGENTS

Des entretiens individuels et en équipe seront menés pour mettre en œuvre ce programme.

Un plan de prévention des risques psycho-sociaux est également prévu avec l'accompagnement du Centre de Gestion.

## 4- SUIVRE ET EVALUER L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Un bilan annuel sera établi et présenté en bureau en début d'année 2023, 2024 et 2025.

